

## **MODIFICATION N° 1**

**datée du 19 décembre 2024**

**apportée à la version modifiée du prospectus simplifié de La Société de Structure de Capitaux Fidelity<sup>MD</sup> datée du 8 novembre 2024 modifiant le prospectus simplifié daté du 25 avril 2024, modifié par la modification n° 1 datée du 16 mai 2024 et la modification n° 2 datée du 29 juillet 2024**

**(le « prospectus simplifié »)**

**à l'égard des :**

**actions des séries B, F, F5, F8, S5 et S8 de la Catégorie Fidelity Précurseurs<sup>MD</sup>**

**actions des séries B, F, F5, F8, S5 et S8 de la Catégorie Fidelity Précurseurs<sup>MD</sup> – Automatisation**

**(les « Fonds »)**

Le prospectus simplifié est modifié afin de donner avis aux investisseurs des modifications suivantes, avec prise d'effet le 31 décembre 2024 :

1. Camille Carlstrom, Charles Hebard, William Shanley, Risteard Hogan et Tim Codrington, cogestionnaires de portefeuille du Fonds Fidelity Précurseurs<sup>MD</sup> – Automatisation, seront remplacés par le gestionnaire de portefeuille David Wagner, qui assumera les fonctions de cogestion de ce Fonds aux côtés de Michael Kim, gestionnaire de portefeuille déjà en poste.
2. Camille Carlstrom, Charles Hebard, William Shanley, Risteard Hogan et Tim Codrington, cogestionnaires de portefeuille du Fonds Fidelity Précurseurs<sup>MD</sup>, seront remplacés par les gestionnaires de portefeuille Kwasi Dadzie-Yeboah, David Wagner, Priyanshu Bakshi, Pierre Sorel et Eddie Yoon, qui assumeront les fonctions de cogestion de ce Fonds aux côtés de Michael Kim, gestionnaire de portefeuille déjà en poste.

### **MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ**

Les modifications techniques devant être apportées au prospectus simplifié pour rendre compte de ces modifications sont présentées ci-après :

1. Responsabilité de l'administration des Fonds

Conseillers en valeurs

- a) Avec prise d'effet le 31 décembre 2024, la ligne relative aux « Catégorie Fidelity Précurseurs<sup>MD</sup> et Catégorie Fidelity Précurseurs<sup>MD</sup> – Automatisation » dans le tableau présenté à la rubrique « Conseillers en valeurs », à compter de la page 20, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

<b>Fonds</b>	<b>Nom de la personne et de la société</b>
Catégorie Fidelity Précurseurs <sup>MD</sup> – Automatisation	Michael Kim B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
	David Wagner B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
Catégorie Fidelity Précurseurs <sup>MD</sup>	Michael Kim B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
	Kwasi Dadzie-Yeboah B. Sc., M. Sc. (cogestionnaire principal) (FMR)

<b>Fonds</b>	<b>Nom de la personne et de la société</b>
	David Wagner B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
	Priyanshu Bakshi BBS, MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
	Pierre Sorel B.A., B. Sc., M. Sc., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
	Eddie Yoon B.A. (cogestionnaire principal) (FMR)

## **QUELS SONT VOS DROITS?**

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'un OPC que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de votre souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, la législation en valeurs mobilières vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un OPC et d'obtenir un remboursement, ou de poursuivre en dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

## ATTESTATION DES FONDS

DATE : 19 décembre 2024

La présente modification n° 1 datée du 19 décembre 2024, et la version modifiée du prospectus simplifié de La Société de Structure de Capitaux Fidelity<sup>MD</sup> datée du 8 novembre 2024 modifiant le prospectus simplifié daté du 25 avril 2024, modifié par la modification n° 1 datée du 16 mai 2024 et la modification n° 2 datée du 29 juillet 2024, et les documents intégrés par renvoi dans la version modifiée du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans la version modifiée du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

« *Gordon Thomson* »

---

GORDON THOMSON

Chef de la direction

La Société de Structure de Capitaux

Fidelity<sup>MD</sup>

« *Brock Dunlop* »

---

BROCK DUNLOP

Chef des finances

La Société de Structure de Capitaux

Fidelity<sup>MD</sup>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
LA SOCIÉTÉ DE STRUCTURE DE CAPITAUX FIDELITY<sup>MD</sup>

« *Roderick J. McKay* »

---

RODERICK J. MCKAY

Administrateur

« *Bill Rice* »

---

BILL RICE

Administrateur

## ATTESTATION DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR DES FONDS

DATE : 19 décembre 2024

La présente modification n° 1 datée du 19 décembre 2024, et la version modifiée du prospectus simplifié de La Société de Structure de Capitaux Fidelity<sup>MD</sup> datée du 8 novembre 2024 modifiant le prospectus simplifié daté du 25 avril 2024, modifié par la modification n° 1 datée du 16 mai 2024 et la modification n° 2 datée du 29 juillet 2024, et les documents intégrés par renvoi dans la version modifiée du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans la version modifiée du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« *Robert Lloyd Strickland* »

---

ROBERT LLOYD STRICKLAND

Chef de la direction

Fidelity Investments Canada s.r.i.

« *Jason Louie* »

---

JASON LOUIE

Chef des finances, Fidelity Canada

Fidelity Investments Canada s.r.i.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.,  
EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS

« *Barry Myers* »

---

BARRY MYERS

Administrateur

« *Russell Kaunds* »

---

RUSSELL KAUNDS

Administrateur

2229105-v20241224